Objet : Informations aux familles – Évolution du réseau AEFE et impact sur notre établissement

Chers représentants des parents d'élèves au conseil d'établissement,
Chers membres du bureau de l'APE,

Nous tenons à vous partager les annonces récentes faites lors du dernier conseil d'administration extraordinaire du 27 novembre concernant l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger, ainsi que les perspectives inquiétantes pour le Lycée français François Mitterrand contre lesquelles nous sommes mobilisés.

En tant que personnels profondément attachés à la qualité de notre enseignement et au bien-être de nos élèves, nous estimons de notre devoir de vous alerter sur ces enjeux.

Parmi les mesures les plus préoccupantes, le transfert aux établissements de la charge de la contribution aux pensions civiles de retraite des enseignants détachés (35 % de 82% du salaire brut à partir du 1er janvier 2026 et 50 % dès l'année suivante) va alourdir considérablement les coûts de fonctionnement et entraîner nécessairement une hausse des frais de scolarité pour toutes les familles.

Ce processus financier envisagé par l'Etat français aura des conséquences concrètes sur votre quotidien et celui de votre enfant :

- Une augmentation substantielle des frais de scolarité dès l'année prochaine, qui continuera dans les années à venir,
- Un frein, voire un arrêt des investissements des travaux de maintenance et/ou de croissance,
- Une dégradation des conditions de travail quotidiennes pour tous,
- Des risques potentiels pour la sécurité des personnes et des biens,
- Une réduction possible des bourses et aides financières disponibles.

Pour de nombreuses familles, notamment celles aux revenus modérés, l'enseignement français risque de devenir financièrement inaccessible.

Pour l'instant, rien n'est inéluctable. Défendons ensemble notre école. Votre voix est primordiale.

D'autres choix sont encore possibles avant le conseil d'administration de l'AEFE du 18 décembre. En particulier, la contribution aux pensions civiles des détachés, qui est de la responsabilité de l'Etat français, représente 40 % du budget de l'AEFE, mais ce n'est qu'une goutte d'eau de seulement 0,003% pour le Ministère de l'Education Nationale de la France. Il pourrait en reprendre toute la charge.

Ensemble, inversons la tendance. Pour empêcher la mise en œuvre de ces mesures budgétaires lourdes de conséquences, nous comptons sur le soutien de notre communauté scolaire et vous

invitons à écrire à la Direction de l'AEFE (claudia.scherer-effosse@diplomatie.gouv.fr) ou à l'Ambassade de France (francois.legue@diplomatie.gouv.fr) afin d'exprimer vos inquiétudes.

Les représentants des personnels sont à votre disposition pour plus d'informations, en particulier pour avoir tous les éléments en main avant de prendre des décisions lors du Comité de Gestion du 11 décembre.

Pour les personnels mobilisés du Lycée français François Mitterrand,